

NUCOURT Com-Info



Pluie de mai grandit l'herbette, mais c'est signe de disette.

NUMÉRO 133

FÉVRIER-MAI 2024

Une bien triste nouvelle

Jean-Michel Dywicki nous a malheureusement quitté, nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille et en particulier à Odile son épouse ancienne maire de Nucourt.

Conseil municipal du 27 février 2024

Urbanisme

Salle des associations

Considérant la nécessité de créer une rampe d'accès pour accéder à la salle des associations, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser madame le Maire à solliciter pour l'année 2024 une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40 % soit 6 632,00 €.

Le montant du devis étant de 16 580,00 € HT soit 19 896,00 € TTC il restera à la charge de la commune sur ses fonds propres la somme de 9 948,00 € HT et la TVA de 3 316,00 € soit un total de 13 264,00 € TTC.

Éclairage public

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser madame le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de la Région Île-de-France dans le cadre de l'appel à projets de « modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse ».



Renouvellement des panneaux de la signalétique

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de signer une convention avec le Parc Naturel Régional du Vexin français pour le renouvellement de la signalétique dont le montant s'élève à 11 826,00 € HT soit 14 191,20 € TTC. Le PNR subventionne à hauteur de 70%, il reste ainsi 4 257,36 € à la charge de la commune.

Conseil municipal du 9 avril 2024

Finances

Le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion du receveur pour l'année 2023 ainsi que le compte administratif 2023 de l'eau et de la commune. Le conseil municipal a aussi approuvé à l'unanimité le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024.

Taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2024 à 24,86 % sur le foncier bâti, à 37,30 % sur le foncier non bâti et à 15,18 % sur la taxe d'habitation.

Subventions

Le conseil municipal, vu les demandes de subventions des associations a décidé d'accorder des subventions :

- Les amis du jumelage : 3 300,00 € ;
- École Les 4 vents (ASSC) : 1 650,00 € ;
- Foyer rural : 4 000,00 €.

Formation des élus

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.

Scolaire

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la prise en charge des cartes de transports scolaires pour les lycéens hors apprentissage et les collégiens, à savoir prise en charge des titres de transport des enfants scolarisés de la sixième au baccalauréat se



rendant dans les collèges et lycées de Magny-en-Vexin, Chars, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Osny et Cergy, avec les conditions suivantes :

- Collégiens : prise en charge de 42 % du montant de la carte optile ;
- Lycéens : prise en charge 42 % du montant de la carte ImaginR.

Il a également été décidé à l'unanimité de rembourser les titres de transports pour les enfants se rendant dans les lycées éloignés dans le cas d'un enseignement choisi et n'existant pas dans les lycées de la Ville Nouvelle pour un montant à hauteur de celui d'un lycéen.

Les collégiens qui choisiraient une carte ImaginR pour leur convenance personnelle seront remboursés à hauteur de 42 % du montant de la carte optile.

Les formulaires d'inscriptions doivent être dûment complétés par les familles et les établissements et devront être validés en mairie avant le 30 septembre 2024, au-delà de cette date, il n'y aura aucune prise en charge communale, excepté pour les nouveaux arrivants.

Urbanisme

Adhésion au syndicat

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a accepté l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes :

- Wy-dit-Joli-Village ;
- Bray-et-Lû ;
- Saint-Gervais.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal
Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | accueil@nucourt.fr | www.nucourt.fr

Directeur de publication : Émilie Vallet. Rédaction : les conseillers municipaux. Conception et réalisation : Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Toutes les actualités de Nucourt sur votre mobile !

illiwap



https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-nucourt_95459



Recensement citoyen

Les jeunes hommes et femmes nés en mai et juin 2008 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la JDC et s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.

Commémoration du 8 mai 1945

À cette date, les représentants de l'Allemagne signèrent l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues français, américains, britanniques et soviétiques. Le 8 mai marque la fin de la guerre en Europe, mais celle-ci se poursuit en Asie jusqu'à la capitulation du Japon en septembre.

La commémoration de l'Armistice de 1945 a été célébrée, devant le monument aux morts avec la participation des enfants qui ont entonné la Marseillaise.

Pour clôturer cette cérémonie d'hommage Madame Le Maire a convié les Nucourtois à un vin d'honneur dans la salle municipale du foyer rural. Lors de cet apéritif Madame Émilie Vallet a récompensé les récipiendaires de la médaille d'honneur du travail :

- M. Serge Castelli grande médaille d'or.
- M. Thierry Kotecki médaille d'or.
- M^{me} Sandra Piedeleu médaille d'or.
- M^{me} Carine Bonsergent médaille d'argent.



Cimetière

La totalité des déchets issus du cimetière était jusqu'à présent collectée avec les ordures ménagères. Afin de permettre le recyclage des pots et films plastique et le compostage des fleurs fanées, la commune a mis en place le tri sélectif. N'oubliez pas les trois « R » réduire, réutiliser, recycler.



Quelques conseils pour la tranquillité de tous

Avec l'été, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage engendrant une gêne sonore ne sont autorisés que sur des tranches horaires définies, réglementées par l'arrêté du préfet du Val d'Oise n° 2009-297. En voici quelques extraits...

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de diffusion sonore, de télévision, d'instruments et appareils de musique, appareils électroménagers, appareils de climatisation ainsi que ceux résultant du port de chaussures bruyantes, de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux.

Les bruits émis à l'intérieur des propriétés audibles de l'extérieur et portant atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif sont interdits.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, tailles haies, perceuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi,
- de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 le samedi,
- de 10 h 00 à 12 h 00 le dimanche et jours fériés.

Les horaires des travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers sont fixés par l'article 8 du présent arrêté.

Agenda

Nucourt

Vendredi 28 juin

Kermesse de l'école.

Dimanche 30 juin et dimanche 7 juillet

Élections législatives anticipées. Bureau de vote à la mairie ouvert de 8 h 00 à 20 h 00.

Samedi 6 et dimanche 7 juillet

Fête communale « Nucourt fête la libération ». Animations avec l'Union Jeep du Vexin au terrain Cazelaire les samedi et dimanche de 10 h 00 à 18 h 00. Traditionnels repas, feu d'artifice et bal le samedi et journée des familles organisée par le CMJ le dimanche.

Samedi 21 septembre

Soirée « Esprit Gospel » à l'église Saint-Quentin de Nucourt.

Dimanche 22 septembre

Journée du patrimoine : portes ouvertes de l'église Saint-Quentin de Nucourt.

Dimanche 13 octobre

Repas du CCAS pour les anciens à la salle communale du foyer rurale de Nucourt.

Grand nettoyage de printemps

À l'occasion de la 30^e édition des journées des chemins organisé par le Codéver (collectif de défense des loisirs verts), un double chantier de nettoyage, de réouverture et d'entretien de chemin rural ont été ouverts le lundi 15 avril 2024 dans notre village.

Ainsi, une équipe de bénévoles de la société Yamaha Motor France (dans le cadre d'une action RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises), une équipe de bénévoles du Codéver, une partie de l'équipe du CMJ (merci pour la présence de Pierre, Mélen et Léo), avec l'aide des employés municipaux et de Madame Le Maire ont participé à un nettoyage particulièrement efficace sur différents tronçons de l'ancienne voie de chemin de fer du côté de la cressonnière, et du côté du pont proche des roches de Nucourt.

Une vingtaine de personnes ont donné de leur temps et de leur force, dans une ambiance sympathique et chaleureuse, malgré quelques gouttes de pluie dans l'après-midi, pour nettoyer, déblayer, dégager, et recréer des espaces de balades devenus avec le temps, impraticables. Les nombreux dépôts sauvages ont ainsi été ramassés et enlevés.

N'hésitez pas à aller découvrir ces espaces lors de vos prochaines balades. Nous invitons l'ensemble des Nucourtois à respecter désormais ces lieux et l'ensemble du village, et à signaler tous dépôts sauvages passibles de poursuites et de lourdes sanctions.

Cette journée des chemins aura été une belle expérience de travail en commun pour le bien-être de tous. Certes l'ancienne voie ferrée sous le pont n'est pas encore totalement dégagée, mais nous nous sommes tous donnés rendez-vous l'année prochaine pour renouveler nos efforts et poursuivre l'entretien et le nettoyage de nos chemins communaux.

Belles balades à tous !



Une très belle édition 2024 de la foire à tout

Une belle journée pour la Foire à Tout de Nucourt qui a très bien débuté et de très bonne heure. Un grand soleil avec une multitude de visiteurs et d'exposants. La buvette a également rencontré un vif succès, tout le monde semble s'être régalé.

Malheureusement, tout à une fin et cette belle journée s'est subitement dégradée vers 17 h 00, moment où la pluie a pointé son bout du nez, et une énorme averse a quelque peu précipité la fin de cette édition 2024.

Ce qui n'a toutefois pas ruiné cette journée. Pour preuve, ci-dessous, un florilège de commentaires reçus :

« Bravo aux organisateurs de la foire à tout d'hier à Nucourt. »

« Merci de votre sympathie... Une super ambiance, une super buvette avec de la musique et un super barbecue. »

« Ce fut vraiment une belle brocante. Je recommande vivement ! »

« Merci pour l'organisation, l'installation, le parking et l'aide pour nous sortir du champ. »

« Un grand merci aux scouts. »

« Vous avez été tous adorables du début à la fin. Dommage pour la pluie. »

« Très bonne organisation vous avez fait un boulot remarquable... Vous pouvez tous vous féliciter ! »

« Merci à la dame des crêpes. Elles étaient vraiment excellentes ! Miam. »

« Je viens tous les ans et je constate que l'équipe est motivée pour faire vivre ce petit village du Vexin. »

Rendez-vous en 2025 !

La place de Wenings se refait une beauté

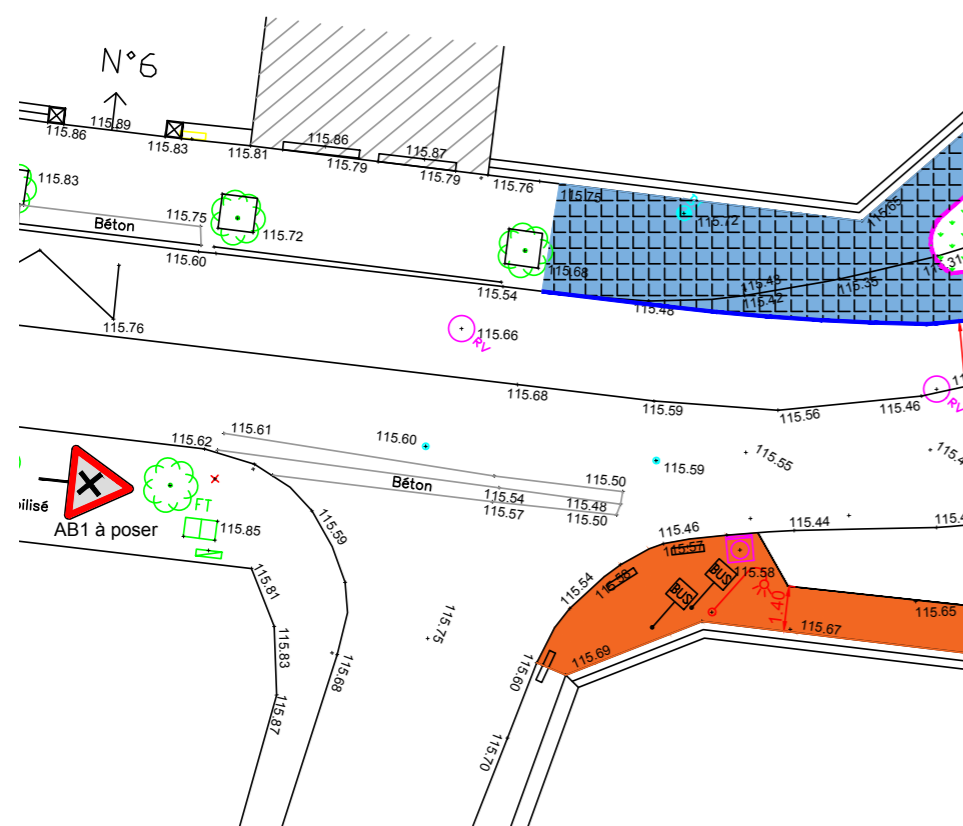
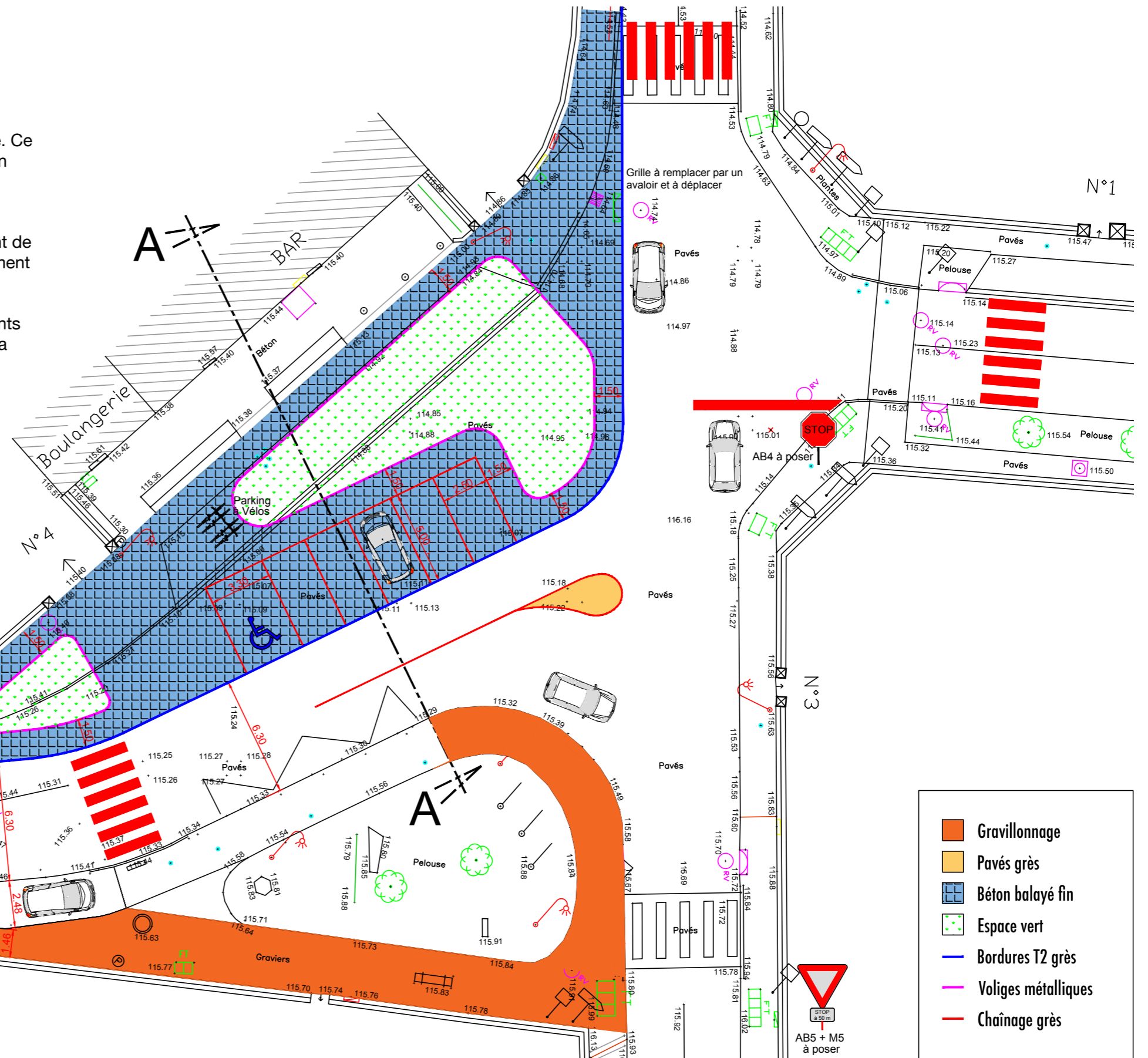
Annoncés et présentés lors des traditionnels vœux du maire, les aménagements de sécurité de la place de Wenings ont enfin commencé. Ce projet, financé et mené par le département du Val-d'Oise en concertation avec la commune de Nucourt, a pour but de renforcer la sécurité du carrefour de la place.

Pour cela, différents aménagements seront mis en place : rétrécissement de la rue de la Saussaye, stop rue de Paris, terre plein au niveau du croisement de la rue de Paris et de la Saussaye, réfection des trottoirs.

D'autres aménagements ont d'une part, pour but de délimiter les différents espaces : zone piétonne et stationnement, et d'autre part, de renaturer la place de Wenings par la création d'espaces verts.

À compter du 3 juin, pendant la durée des travaux, la circulation sera limitée à 30 km/h, le stationnement et le dépassement seront interdits et la circulation en journée pourrait être alternée par des feux tricolores.

Ces travaux seront effectués par la société DTP2I située à Marines (95) et elle assurera la remise en l'état de la voirie.



- Gravionnage
- Pavés grès
- Béton balayé fin
- Espace vert
- Bordures T2 grès
- Voliges métalliques
- Chaînage grès

FÊTE COMMUNALE NUCOURT 2024

SAMEDI 6 JUILLET

Parc des tennis et Coulée verte

Structures gonflables 15 h 00

Apéro et repas 19 h 00

Feu d'artifice et lampions 23 h 00

Pot de l'amitié et bal 00 h 00

DIMANCHE 7 JUILLET

Terrain Cazelaire à partir de 10 h 00

Camp dynamique de la libération

Structures gonflables

Pique-nique et jeux sportifs en famille

Libération des énergies

ANIMATIONS AVEC L'UNION JEEP DU VEXIN

Terrain Cazelaire - Samedi et dimanche de 10 h 00 à 18 h 00
8 véhicules et 12 personnes en tenues américaines 1944

Nucourt fête la libération

1944



2024



Nature et découvertes

L'hirondelle aux champs amène joie et printemps

Chaque année elles reviennent dans le Vexin pour y nicher d'avril à septembre, puis elles repartent en direction de l'Afrique où elles peuvent parcourir de 5 000 à 7 000 kilomètres.

Leur survie dépend notamment de la protection des nids, et nous vous rappelons qu'il est interdit de détruire ou de dégrader leurs nids même lorsqu'ils sont inoccupés.

Les hirondelles, comme les martinets sont des espèces protégées au titre de la loi par l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009.

Si vous avez un nid d'hirondelles à une de vos fenêtres, il est prohibé de perturber ces oiseaux pendant leur phase de reproduction.

Si vous voulez les aider, fixer des nichoirs artificiels, placer un bac à boue à l'extérieur (jardin, balcon).



Printemps



2^e prix - M. Olivier Lerebour



1^{er} prix - M^{me} Fabienne Dauty

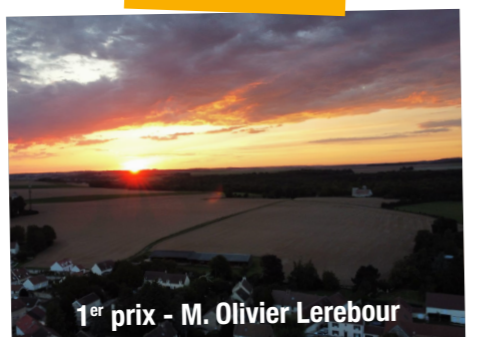


3^e prix - M^{me} Laurence Damène

Été



2^e prix - M. Daniel Chebili



1^{er} prix - M. Olivier Lerebour



3^e prix - M. Quentin Lerebour

Automne



2^e prix - M. Gaël Simon



1^{er} prix - M^{me} Odile Dywicki

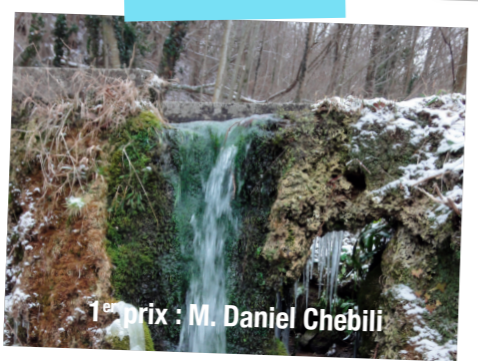


3^e prix : M. Melen Simon

Hiver



2^e prix - M. Olivier Lerebour



1^{er} prix : M. Daniel Chebili



3^e prix : M^{me} Odile Dywicki



Concours photo « les quatre saisons à Nucourt » : et les gagnants sont...

Afin de valoriser et faire découvrir notre patrimoine, le conseil municipal des jeunes et le comité des fêtes de Nucourt avaient organisé un concours photo 2022/2023 sur le thème « Les quatre saisons à Nucourt ».

Les résultats de ce concours ont été dévoilés par M. Pierre Vallet à l'issue de la cérémonie de cérémonie du 8 mai 1945.

Les premiers prix ont eu la joie de recevoir en récompense leur photo encadrée prête à être accrochée. Et tous les gagnants se sont vus remettre un livre contenant une sélection des meilleurs clichés de Nucourt au fil des saisons réalisés par les participants dans le cadre de ce concours. Ce très joli fascicule réalisé, par M. Baptiste Vallet, met en scène cette sélection pour former une balade à travers Nucourt en partant de Hardeville.

Félicitations à tous pour ces superbes clichés.

« La chasse aux œufs est un rendez-vous très attendu par les enfants de Nucourt. Fort heureusement, pas de pluie cette année pour dénicher les 290 œufs cachés par le CMJ ! »



Olivier Plaudin
Conseiller municipal

La chasse aux œufs était un 1^{er} avril

Bien que le 1^{er} avril soit toujours source de canulars, les enfants eux étaient bien présents pour dénicher les œufs cachés sur le terrain de la coulée verte.

Pour cette édition 2024, la chasse aux œufs s'est fort heureusement déroulée sans pluie. Et ce n'est pas le cas tous les ans.

Encore un beau succès, qui aura permis aux enfants et aux parents de chercher tous ensemble les 290 œufs méticuleusement dissimulés dans la coulée verte par les jeunes du CMJ.

Les quatre œufs magiques ont également été retrouvés par quatre chanceux aventuriers qui se sont vu remettre quatre gros lapins en chocolat.

C'est chaque fois un rendez-vous très attendu par les enfants de Nucourt et de l'école les quatre vents, le CMJ vous invite dès à présent à la prochaine édition... en 2025.



« Le CCAS a proposé à nos aînés un moment festif et convivial clôturé par un goûter. »



Ghislaine Journée
Premier adjoint

Loto des anciens : avoir les bons numéros et c'est gagné !

Le CCAS a proposé le dimanche 28 avril 2024, un loto gratuit pour nos aînés. Ils étaient une trentaine de participants à essayé de remplir leurs cartons afin de gagner de nombreux lots : des bons d'achats variés, des soins esthétiques, des coupes de cheveux, des livres, des paniers garnis, une carte pour un repas et bien d'autres lots.

Les perdants et les gagnants ont ensuite clôturé cet après-midi par un goûter composé de pâtisseries réalisées par l'équipe du CCAS.

Ce loto a pour objectif de passer un bon moment ensemble dans un esprit festif et convivial.

Les membres du CCAS remercient tous les donateurs qui ont œuvré pour que cette édition soit un succès et vous donnent rendez-vous pour un nouveau loto l'année prochaine.



Chanter pour le plaisir

Le 2 mars le CCAS avait organisé pour nos anciens une animation musicale réalisée par la chorale « Méli Mélodies » de Gasny.

Le groupe a interprété de nombreuses chansons françaises lors d'un concert polyphonique, puis les spectateurs accompagnés du guitariste et des chanteurs ont entonné les chansons qui figuraient dans un livret distribué au début du spectacle à l'auditoire.

Entre la musique, les chants et le goûter la chorale a mis une très bonne ambiance.



Rencontre intergénérationnelle

Afin de réunir les jeunes et les anciens, le CCAS et le CMJ avait organisé un après-midi récréatif le samedi 3 février.

Les participants ont pu jouer à des jeux de société comme aux dominos, au Yam's, au loto ou encore au puissance quatre. Tous les participants ont pu déguster des crêpes lors de ce moment convivial.

Soirée Espagnole

Le 16 mars dernier, l'association Les Amis du Jumelage a organisé une soirée Espagnole à laquelle une cinquantaine de convives ont participé. Les tapas, la paella et la tarte aux pommes qui constituaient le menu, préparées intégralement par les membres de l'association, ont ravi le palais des participants.

C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse que s'est déroulée cette sympathique soirée. Il était proposé de se costumer et nous avons eu le plaisir de voir deux jolies « señoritas » parmi nous. De même, nombre de présents avaient suivi un code vestimentaire rouge et noir totalement improvisé pour notre plus grande satisfaction. Un film diffusait tout au long de la soirée de belles vues et paysages de ce beau pays qu'est l'Espagne sur un fond musicale approprié.

Merci à tous les participants pour les préparatifs et à tous les convives !

À n'en pas douter, ce fut une très belle soirée. À renouveler, reste à trouver le thème et repas de la prochaine soirée (en novembre prochain).



Le jumelage a tenu son stand habituel lors de la traditionnelle foire à tout

Tout d'abord, les Amis du jumelage remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé tant au montage/démontage et tenue de ce stand. La journée s'est bien déroulée et la brouette contenant le panier garni a déambulé dans les rues et remporté un grand succès comme d'habitude.

Le rangement a été chaotique, puisque l'orage s'est invité en fin d'après-midi nous contraignant à ranger à une allure folle. Heureusement, nous avons assez de bras pour réaliser cette opération rapidement.

Nous avons tout de même effectué le tirage au sort du gagnant du panier garni. Cette fois-ci c'est Odile Dywicki qui a deviné le poids le plus proche de ce panier en indiquant 7,182 kg pour un poids de 7,250 kg. Bravo Odile !

Pensez à inscrire vos enfants en maternelle

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes pour les enfants nés avant le 31 décembre 2021 et doivent s'effectuer au plus tard au mois de juin 2024.

La mairie vous propose des jours de permanences pour procéder à l'inscription de vos enfants à savoir le mercredi 19 juin ainsi que les jeudi 20 et 27 juin de 9 h 30 à 18 h 00,

Il convient de se présenter en mairie avec les documents suivants :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Un document justifiant de votre identité et de celle de votre enfant (livret de famille, carte d'identité, passeport, copie d'extrait d'acte de naissance) ;
- Le carnet de vaccination.

Après l'inscription en mairie, vous devrez prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser les démarches en appelant la directrice de l'école.



Journée nationale de la santé du pied

Chaque année, l'Union Française pour la Santé du Pied organise la journée nationale de la santé du pied. Dans le Val-d'Oise (95), un centre de dépistage sera ouvert le jeudi 13 juin 2024 de 14 h 00 à 18 h 30 à la salle des fêtes communale de Vigny. Des téléconsultations sont également organisées via la plateforme Doctolib du 13 au 19 juin 2024 (réservation sur Doctolib « UFSP - Semaine de la santé du pied »).

Cette journée vise plusieurs objectifs :

1. **Sensibilisation** : informer le grand public sur les différents problèmes de pieds et leurs impacts sur la santé globale.
2. **Prévention** : promouvoir des habitudes saines et des gestes simples pour prévenir les pathologies podologiques.
3. **Consultation** : offrir des bilans podologiques gratuits avec des podologues diplômés.
4. **Éducation** : fournir des informations sur les bonnes pratiques de soin des pieds, notamment pour les populations à risque comme les diabétiques, les sportifs, et les personnes âgées.

Le printemps est arrivé, la déchetterie change ses horaires

Du 31 mars au 31 octobre, la déchetterie de Magny-en-Vexin sera ouverte du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00.

Elle sera fermée tous les mardis et jeudis.

Attention elle est accessible au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer vos ordures sur la voie publique ainsi que dans les ravines.